

- Fiche Pratique -

Éclairage sur l'Assurance vie en unités de compte : diversification, risque et rendement potentiel

La Défense, septembre 2022 – Dans les contrats d'assurance vie, il existe deux grandes catégories de supports d'investissement : les fonds en euros et les unités de compte (UC). Les premiers, qui n'existent qu'en France, ont la particularité de garantir le capital investi par les épargnants sous réserve du prélèvement des frais de gestion.

Les fonds en euros sont composés en majorité d'obligations d'Etat. Ils constituent la " poche sécurisée " des contrats d'assurance vie, mais leur rendement reste limité en raison de la faiblesse des taux d'intérêt obligataires : en 2021, selon France Assureurs, la performance moyenne de ces supports dans les contrats d'assurance vie est restée limitée à 1,3%, stable par rapport à 2020.

Dans ce contexte, les UC ont le vent en poupe : ces investissements sont plus risqués (aucune garantie du capital), mais aussi potentiellement plus rémunérateurs grâce à la grande diversité des actifs sous-jacents dans lesquels investir.

Concrètement, que sont les unités de compte ?

Les UC sont des supports d'investissement, libellés en parts ou en actions de valeurs mobilières. Ils sont accessibles via l'assurance vie, souvent dans les contrats multisupports, qui donnent à la fois accès aux fonds en euros et aux UC. Les épargnants choisissent de répartir leur capital entre le fonds en euros et les UC, et peuvent investir sur une ou plusieurs UC. Le capital détenu sur chacun de ces supports est exprimé en nombre de parts, et non pas en euros.

L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, et non sur leur valeur, qui peut fluctuer à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers. Le souscripteur/adhérent supporte seul le risque de perte en capital.

Quelles sont les variétés de supports d'investissements ?

Les UC ont un double avantage : elles permettent de diversifier son épargne en investissant dans différents types de valeurs mobilières (actions cotées ou non cotées, obligations et autres titres de créances, immobilier d'investissement...) tout en profitant du cadre fiscal avantageux de l'assurance vie (aucune fiscalité appliquée tant qu'aucun rachat n'est effectué, et l'imposition est plus douce après huit années de détention).

Il existe plusieurs formes d'unités de compte accessibles aux titulaires de contrats d'assurance vie :

- Les OPCVM (Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières), les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, désignent des portefeuilles de titres (actions, obligations, Sicav...) détenus en commun par plusieurs épargnants.
- Les supports immobiliers : par exemple les OPCI* (Organismes de Placement Collectif Immobilier) qui permettent d'investir dans une majorité d'actifs immobiliers et une minorité de valeurs mobilières (actions, dont celles des foncières cotées, obligations ou OPC monétaires) ; ou bien encore les SCPI* (Sociétés Civiles de Placement Immobilier), ayant pour objet exclusif l'acquisition d'un patrimoine immobilier locatif ;
- Les titres vifs désignent des actions ou des obligations émises par une entreprise cotée sur les marchés financiers ;
- Les EMTN, Euro Medium Term Notes, sont des titres de créance complexes dont le rendement dépend d'un sous-jacent (indice, action, fonds...).
- Les ETF, Exchange Traded Funds, ou trackers ETF, des titres sur les marchés réglementés d'Euronext, ont pour objectif de répliquer les variations d'un indice, à la hausse comme à la baisse.

La grande variété des unités de compte, qui offrent des rapports risque-rendement très variables d'un support à l'autre, présente ainsi des opportunités d'investissement compatibles avec tous les profils d'épargnants, prudent, modéré ou risqué.

Avant de sélectionner un support, il est important de considérer l'appétence au risque, la situation familiale et patrimoniale ainsi que la durée envisagée de l'investissement.

Plus de rendement = plus de risque

Le souhait d'un meilleur rendement s'accompagne souvent d'une prise de risque, les supports en unités de compte présentent un risque de perte en capital. Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis, ils sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Dans certains cas, l'assureur peut être dans l'impossibilité de procéder à l'investissement ou au désinvestissement de certaines unités de compte. Conformément à la réglementation, il peut donc être amené à suspendre ou restreindre temporairement certaines opérations sur le contrat.

Afin d'optimiser son investissement, il est recommandé d'assurer une diversification suffisante des supports.

Il est donc préférable de se tourner vers des solutions d'assurance vie proposant une offre d'unités de compte suffisamment étoffée pour permettre de trouver les supports les plus en adéquation avec son appétence au risque et ses objectifs.

Exemple de KOMPOZ : plus de 700 unités de compte (UC) disponibles

Prenons le cas de KOMPOZ, le nouveau contrat collectif d'assurance vie distribué par Sicavonline et assuré par Ageas France. Son offre comprend un fonds en euros et plus de 700 supports en unités de compte : plus de 500 OPCVM, plus de 40 trackers ETF, plus de 20 supports immobiliers (SCPI, sociétés civiles, OPCI), plus de 130 titres vifs et deux supports en capital-investissement. Ce contrat digital (adhésion, versement et arbitrage) à la carte permet de bénéficier d'un conseil en ligne grâce à un algorithme qui permet de définir le mode de gestion, l'allocation financière et les options du contrat adaptés à chaque profil d'épargnant. 100% modulable, KOMPOZ est disponible en gestion libre et en gestion déléguée.

Avec KOMPOZ, les opportunités d'investissement sont larges tout en permettant à l'investisseur d'être accompagné

**Choisir des supports immobiliers peut présenter des contraintes, que cela soit en matière de liquidité : la faculté d'arbitrage peut par exemple être limitée pendant les 3 premières années à compter de l'investissement pour un support de type SCPI, et en matière de frais : des majorations de frais peuvent être prévues par l'assureur pour investir sur ces supports immobiliers. Aussi, il convient de prendre le temps de lire les documents mis à votre disposition par l'assureur avant de faire votre choix.*

KOMPOZ est un contrat d'assurance vie collectif assuré par Ageas France et commercialisé par Sicavonline, en tant que courtier en assurances. Le souscripteur du contrat KOMPOZ est l'association Personaliz Epargne Digitale, devenez membre de l'association et adhérez au contrat KOMPOZ.

A propos de Sicavonline

SICAVONLINE, Société anonyme au capital de 8 000 004 euros Siège social : 50 place de l'Ellipse - CS 50053 - 92985 Paris La Défense Cedex - RCS de Nanterre n° 423 973 494 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 40423973494 Prestataire de Services d'Investissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sous le numéro 19253. Société de courtage en assurance et intermédiaire en opérations bancaires et services de paiement, inscrite à l'ORIAS sous le numéro 18001256, www.orias.fr.

A propos d'Ageas France

Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 159 221 273,61 euros. Société d'assurance sur la vie SIREN : 352 191 167 - R.C.S. Nanterre 352 191 167. Siège social : Village 5 – 50 place de l'Ellipse – CS 30024 – 92985 Paris La Défense Cedex. Ageas France, filiale française du groupe international d'assurance Ageas, est spécialisée dans la création et la gestion de contrats d'assurance vie depuis 1903. La société met son expertise au service de ses partenaires et distributeurs afin de leur proposer des solutions innovantes en termes de produits et services. Ageas France propose une gamme de produits d'épargne et retraite régulièrement récompensés par la presse spécialisée ainsi que de nombreuses solutions d'optimisation fiscale et de diversification patrimoniale grâce à ses filiales Ageas Patrimoine et Sicavonline.

Ageas est un groupe d'assurance international coté en bourse, riche de près de 200 années d'expérience et de savoir-faire. Il propose à ses clients particuliers et professionnels des produits d'assurance Vie et Non-vie conçus pour répondre à leurs besoins spécifiques, d'aujourd'hui comme de demain. Classé parmi les plus grands groupes d'assurance européens, Ageas concentre ses activités en Europe et en Asie, qui représentent ensemble la majeure partie du marché mondial de l'assurance. Il mène des activités d'assurances couronnées de succès en Belgique, au Royaume Uni, en France, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde, en Thaïlande, au Vietnam, au Laos, au Cambodge, à Singapour et aux Philippines au travers d'une combinaison de filiales détenues à 100 % et de partenariats à long terme avec des institutions financières solides et des distributeurs clés. Ageas figure parmi les leaders du marché dans les pays où il est actif. Il emploie au total environ 40 000 collaborateurs et a réalisé un encaissement annuel de près de 40 milliards d'euros en 2021.

CONTACTS PRESSE

Agence Oxygen

Emmanuelle Pionnier - 06 09 09 15 06 - emmanuelle.rp@oxygen-rp.com

Sandra Codognotto - 06 63 92 36 00 - sandra.c@oxygen-rp.com